

Emilie du Chatelet (pp 40-41)

Utiliser le « coup de pouce » pour organiser la rédaction : rédiger un texte en trois parties :

- 1) La présentation de Madame du Chatelet
- 2) La description de son œuvre scientifique et de son influence sur Voltaire
- 3) Le récit de sa vie et de son travail au temps des Lumières (avec un L majuscule. Normalement vous savez ce que sont les Lumières, on les a étudiées au début de l'année).

Pensez que chaque paragraphe doit commencer par un alinéa et que vous devez sauter une ligne entre deux paragraphes.

Emilie du Chatelet est une femme de sciences du XVIIIe siècle. Elle est née en 1706 et morte en 1749. A l'âge de 19 ans elle épouse le marquis du Chatelet. En 1734, à l'âge de 28 ans, elle rencontre Voltaire dont elle devient la maîtresse. Ils vivent ensemble. Elle meurt en accouchant de leur enfant, à 43 ans.

Elle se passionne pour les sciences, en particulier la physique. En 1740, à l'âge de 34 ans, elle écrit et publie un livre, « Les institutions de physique », dans lequel elle cherche à concilier la physique de Newton avec la philosophie. L'ouvrage connaît un énorme succès et est traduit en allemand et en italien. Madame du Chatelet est alors élue à l'Académie des sciences de Bologne, en 1746. En 1745, elle commence à traduire en français les écrits de Newton. Sa traduction est publiée en 1756. Durant sa vie avec Voltaire, elle aide celui-ci à comprendre les idées de Newton sur la gravitation et à les diffuser en France.

C'est une femme moderne et cultivée. Dans une lettre au marquis de Saint-Lambert, elle décrit ses journées aux côtés de Voltaire. Elle travaille de neuf heures du matin à quinze heures puis de seize heures à vingt-deux heures. Elle passe un peu de temps avec Voltaire jusqu'à minuit puis se remet au travail jusqu'à cinq heures du matin. C'est une acharnée du travail, une grande curieuse, qui a besoin de peu de sommeil. L'un de ses centres d'intérêt, en plus des sciences, est la place de la femme dans la société. Elle défend l'égalité homme-femme et veut encourager les femmes à participer à la vie de la société.

Les femmes prennent la parole (pp 68-69)

R1. Dans les premiers temps de la Révolution Française, les femmes interviennent dans la vie politique. Par exemple, le 5 octobre 1789, des femmes du peuple, armées de piques et de fourches, vont voir le roi Louis XVI à Versailles pour lui demander de signer les décrets rédigés durant la nuit du 4 août (vous vous souvenez de ce qui s'est passé, cette nuit-là ?) qui abolissent la société d'ordres. Durant toute la Révolution, des femmes se regroupent deux fois par semaine et forment un club, comme celui que les hommes organisent de leur côté. Elles discutent de la vie politique. Elles font des collectes pour aider les familles dans le besoin.

R2. Olympe de Gouges est née en 1748. Quand la Révolution commence, en 1789, elle a donc 41 ans. Elle rédige un projet de Déclaration des Droits de la femme et de la citoyenne en 1791. Elle écrit aussi des pièces de théâtre et des textes. Elle demande que les femmes aient les mêmes droits que les hommes et

que l'esclavage soit aboli. Elle réclame le divorce, demande l'arrêt de l'enfermement forcé des femmes laïques dans les couvents quand elles ont déplu à leur mari ou à leur père.

R3. Dans la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, elle demande que les femmes puissent faire les lois avec les hommes, qu'elles puissent avoir les mêmes métiers qu'eux, qu'elles puissent être élues à l'Assemblée Nationale.

R4. Dans un discours à la Convention en 1793, le député Amar explique pourquoi il faut priver les femmes de droits politiques. Il prétend que les femmes sont faibles physiquement et moralement, qu'elles ne sont pas capables de réfléchir sérieusement.

R5. Pendant la Révolution, les femmes acquièrent des droits. En 1791, elles obtiennent les mêmes droits de succession que les hommes. En 1792, elles obtiennent le droit de demander le divorce. C'est tout.

Les abolitions de l'esclavage (pp 118-119)

R1. Saint Domingue est une colonie française située dans les Antilles. En 1790, des esclaves s'y révoltent. En 1794, le gouvernement français abolit l'esclavage sur tous les territoires français mais Napoléon Ier le rétablit en 1802. Saint Domingue se soulève à nouveau et proclame son indépendance en 1804. Le nouvel Etat prend le nom d'Haïti.

R2. Le premier pays à abolir l'esclavage est l'Angleterre en 1833. (La France ne compte pas puisque Napoléon le rétablit en 1802).

R3. Le processus d'abolition de l'esclavage en France est long et tortueux. Il y a une première abolition en 1794, sur laquelle revient l'Empereur des Français en 1802. Il faut ensuite attendre 1848 et la IIe République pour que l'esclavage soit définitivement aboli.

R4. Pour convaincre l'opinion, les abolitionnistes, comme par exemple Victor Schœlcher, insistent sur la façon inhumaine dont les Noirs sont traités. Ils sont enchaînés. On voit bien les chaînes aux poignets et aux chevilles sur la céramique réalisée par Wedgwood. Ce céramiste célèbre (*ses œuvres sont magnifiques, allez en voir sur internet !*) est membre de la Société pour l'abolition de la traite des esclaves fondée à Londres en 1787. D'autres sociétés du même genre existent, comme la Société des amis des Noirs, fondée en France en 1789. Les abolitionnistes décrivent aussi la manière dont les esclaves sont vendus comme des animaux sur les marchés.

R5. En 1848, la IIe République abolit l'esclavage au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. En dédommagement, les propriétaires d'esclaves recevront du gouvernement une indemnité.

R6.

- a. Le tableau « L'émancipation à La Réunion » a été peint par Alphonse Garreau en 1849. Il est donc contemporain des événements.
- b. Au centre du tableau figure le commissaire de la République venu annoncer l'abolition de l'esclavage. Devant lui se tiennent des Noirs.

- c. L'écharpe tricolore et le buste de Marianne rappellent la République française. Les outils entassés dans l'angle droit rappellent le travail des esclaves, de même que la cheminée d'usine à l'arrière plan.
- d. Garriga tient dans sa main droite le décret d'abolition. De la main gauche il montre les outils que les Noirs n'auront plus à utiliser. *Bon, c'est un peu exagéré car ils continueront à travailler pour vivre, mais ils seront payés.*